



Up La Lettre

Juin 2024

Amis plaisanciers,

*On a un peu de difficultés avec la météo!!!
Nous vous annonçons le beau temps depuis plusieurs mois et ... ça ne vient pas.
Nous allons essayer de brûler quelques cierges, on ne sait jamais.
Mais ça n'entame en rien notre bonne humeur !*

RELATIONS GESTIONNAIRES

Loire Atlantique Nautisme (LAN).

Vous vous souvenez, nous avons mis en cause par lettre recommandée +AR le bilan de 2023 qui nous a été présenté par LAN (Loire Atlantique Nautisme) au Conseil Portuaire.

LAN nous a répondu et afin d'être totalement transparents, vous trouverez leur lettre en pièce-jointe.

Pour faire bref voici notre point de vue.

Rappels.

Le Syndicat Mixte Les Ports de Loire Atlantique (LPLA) émanation du département ayant pouvoir d'attribuer les Délégations de Service Public (DSP) des ports, a donné par délégation à sa filiale la SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance (LAPP) la gestion du port de La Turballe et du Croisic. LAPP à son tour, a sous-délégué à LAN, la gestion des parties plaisance des deux ports. LAN, société de droit privé est filiale à son tour de LAPP.

Dans l'autre sens, LAN appartient à LAPP (50%), LAPP appartient (env. 60%) à LPLA qui elle représente le département.

Quel intérêt de faire ce tricotage et cette multiplication de sociétés et d'organismes, nous vous laissons le choix de la réponse !

Prenons le sujet sous un autre angle, l'angle financier.

Vous avez entendu parler des problèmes actuels de la pêche qui entraîne une baisse d'activité et des pertes financières pour les criées et LAPP .

Avant 2023, les comptes s'équilibraient entre la pêche et la plaisance pour le bien de tous.

Aujourd'hui, les pêcheurs se sentent pointés du doigt alors qu'ils font bien ce qu'ils peuvent pour vivre, voir survivre, alors que la plaisance continue à développer de bons bénéfices que LAN veut encore augmenter.

Mais à quoi servent ces bénéfices , et où vont-ils ?

Les bénéfices que LAN distribue vont à la CCI de Nantes St. Nazaire pour la moitié au lieu d'être réinvestis en totalité dans le port pour le bien du port et de tous, et nous ne sommes pas d'accord avec ça !

Concernant le bilan lui même :

Le bilan de 2023 pour le port de plaisance de La Turballe ressort avec un bénéfice de 70 245 Euros.

Comme vous le verrez dans le document joint, nous contestons la prise en charge de certains salaires payés à Piriac sous couvert de soi-disantes prestations de services, comme nous contestons les honoraires payés à la CCI .

Dans ce bilan, il apparaît que La Turballe paie la totalité de la redevance, soit 72 677€ alors qu'elle n'en doit que la moitié, puisque cette redevance découle du contrat pour les deux ports , La Turballe et La Croisic. Ce sont donc 36 336 Euros qui devraient se trouver ajoutés au bénéfice, ce qui ferait un bénéfice total de plus de 106 000 Euros.

Dans ces conditions, il est totalement exclu qu'on vienne nous demander de nouvelles augmentations de tarif !

Le CLUPP

Les résultats aux élections des représentants des usagers (CLUPP) au Conseil Portuaire, ont eu lieu et ont permis d'élire Michel Lesaine Administrateur de UP-LA TURBALLE et Dominique Leray en tant que titulaires. Notre trésorier Patrick Thuault qui œuvre beaucoup dans l'intérêt de tous et Carlos Oliveira votre Président sont à égalité pour la troisième place.

Vous comprenez bien que, si nous n' avons pas toutes les voix au Conseil Portuaire pour vous défendre, il est inutile de continuer à se battre !

Au vu de ces résultats, nous prendrons des initiatives très prochainement !

FETE DE LA SAINTE ANNE.

La fête de la Sainte Anne aura lieu cette année le 28 Juillet à 10 heures sur le port. Venez nombreux participer à la messe et à la bénédiction des bateaux !

Bonnes navigations.



L'équipe de rédaction sera en vacances.
Prochaine lettre fin Août.



up.laturballe@gmail.com



<https://www.up-la-turballe.com>

UP-LA TURBALLE

Association des Usagers du Port de La Turballe Quai Sévine Bustamente 44420 LA TURBALLE

